



**UNIVERSITÉ
TOULOUSE 1
CAPITOLE**

**INSTITUT
MAURICE
HAURIU**

L'ACTU REÇUE DE L'IMH PREMIER SEMESTRE 2013



SOMMAIRE

PAGE 2 :

L'ÉDITO

PAGE 4 :

**HOMMAGE À GUY CARCAS-
SONNE**

PAGE 5 :

**LES ACTUALITÉS INSTITU-
TIONNELLES DES MEMBRES
DU LABORATOIRE**

PAGE 9 :

**LES MANIFESTATIONS PAS-
SÉES**

PAGE 10:

**L'AGENDA DES MANIFESTA-
TIONS À VENIR**

PAGE 11 :

**LES ACTIVITÉS DU GROUPE
DE RECHERCHE JURIDIQUE
D'ALBI**

PAGE 12:

**LES SOUTENANCES DE THÈSES
À VENIR**

PAGE 13 :

**LES PARTICIPATIONS À DES
COLLOQUES**

PAGE 22 :

LE CONCOURS VEDEL 2013

PAGE 23:

**LES PUBLICATIONS DU LABO-
RATOIRE**

PAGE 29:

**LES NOUVEAUX MEMBRES DE
L'IMH**



Nous venons de fêter le second anniversaire officiel de notre Institut, mais cela fait bientôt trois ans que l'équipe s'est constituée, que les axes de recherches s'étoffent, que les projets se multiplient. L'heure du bilan n'est pas encore venue ; celle de l'action se prolonge.

L'IMH, laboratoire et pépinière. Laboratoire d'abord qui a grandi chacune de ces années, avec ses membres, tous acquis à l'œuvre commune, dans cette ambiance studieuse, compétitive et bon enfant qui est l'assurance de bien des succès ; pépinière aussi qui a vu de nouvelles réussites parmi ses jeunes chercheurs. Pensons ainsi notamment à Damien Fallon, recruté ce mois de juin comme maître de conférences à l'Université de Poitiers et dont la thèse vient de recevoir le prix de l'Académie de législation. Mais il est également pépinière par la reconnaissance des talents de ses « presque » seniors. Nous avons été très fiers de la nomination de notre collègue Wanda Mastor comme membre du jury du premier concours d'agrégation de droit public, après avoir déjà été bien des fois auditionnée par les pouvoirs publics.

Le bilan des manifestations scientifiques et des publications est à nouveau source de fierté comme en témoigne l'épaisseur de cette quatrième « Actu reçue » de l'IMH.

La **troisième édition de Question sur la question**, dont le thème a été cette année plus académique et tourné vers les enjeux institutionnels, a remporté tous les suffrages des auditeurs. Cette manifestation est désormais connue et reconnue à l'extérieur et fédère, lors de chaque nouvel opus, les spécialistes de la matière.

A l'heure des « **délocalisations** », le Colloque « Santé et Constitutions, regards comparatifs » s'est tenu à Paris Descartes, sous l'égide de l'Association Française de Droit constitutionnel et de l'Association Française de Droit de la Santé. Mme la ministre N. Lenoir en a prononcé les conclusions. Là encore, ce fut l'occasion de vérifier la notoriété et le rayonnement de l'Institut et de confirmer l'importance, la solidité des partenariats internationaux noués. La publication se fera dans un numéro spécial de la Revue de Droit Sanitaire et Social dès l'automne.

Evoquons aussi notre engagement au sein de la *European Public Law Organisation* qui tiendra ses assises annuelles à Spetses (Grèce) en septembre.

A cet égard aussi, le cycle de conférences s'est enrichi de la venue, le 15 mars 2013, du professeur Louis-Philippe Lampron, de l'Université Laval de Québec, sur le thème, porteur d'interrogations multiples, « Le juge, la liberté religieuse et les autres droits et libertés ». Les questions d'accommodements raisonnables et de laïcité ont été confrontées et discutées avec les étudiants de M2 et les doctorants.

Le 3 avril 2013, le professeur Michel Ronsenfeld, « Justice Sydney L. Robins Professor of Human Rights » à la Benjamin N. Cardozo School of Law (New-York), nous a fait l'amitié de revenir, dans le cadre de sa chaire Tocqueville-Fullbright. Il a développé un argumentaire passionnant autour de la Cour Suprême américaine et des références aux jurisprudences constitutionnelles étrangères qui a ravi constitutionnalistes et comparatistes. Enfin, la conférence du Président Jean-Paul Costa, le 5 avril, devant un public nourri d'étudiants et de collègues, a soulevé nombre de questions relatives à l'avenir de la Cour européenne des droits de l'homme, notamment en raison de l'adhésion de l'Union européenne au système du Conseil de l'Europe.

L'IMH investit encore et toujours ses forces dans des **collaborations ouvertes** avec d'autres laboratoires du site et des institutions savantes.

Les travaux du groupe « Law and Economics » tissent des liens avec la Toulouse School of Economics qui pourraient se concrétiser dans le projet de recherches « Droit et économie des collections de tumeurs cancéreuses ». Le colloque Santé et Constitutions et la participation de plusieurs de nos membres au colloque annuel de l'Association Française pour la recherche en Droit administratif, début juin à Strasbourg, sont aussi le signe d'une bonne insertion du laboratoire dans les associations savantes de son domaine.

Evoquons aussi notre engagement au sein de la *European Public Law Organisation* qui tiendra ses assises annuelles à Spetses (Grèce) en septembre. Le rapprochement opéré avec le Centre Maurice Hauriou de Paris V devrait permettre dès l'année prochaine la tenue, à Paris, d'un colloque commun relatif aux « Présidents de la République et les libertés ».

Le projet d'ouvrage au long court, *Le règne des entourages*, à propos des cabinets ministériels, en collaboration avec le professeur Eymeri-Douzans de l'IEP, s'achève et donnera lieu à une publication aux Presses de Sciences-Po. Avec la faculté de médecine, l'IMH est partenaire de la Conférence Internationale de Droit Médical « *Aspect légaux et éthiques du commencement de la vie* » (1 et 2 juillet 2013) organisée par le Dr Anne-Marie Duguet dans le cadre d'un important programme international financé par l'Union européenne sur l'accès à la procréation des « rainbow families » (« *Rights on the move* »), auquel l'IMH est partie. Par ailleurs, le deuxième séminaire du projet « *Mobiriques* » soutenu et financé par l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail), a

a mobilisé le 28 juin dernier les équipes parties prenantes (CERTOP, Institut National Polytechnique de Lorraine, CIRIMAT, Université Paul Sabatier-Toulouse III et CNRS, CECOJI-CNRS, CLLE-LTC (Université Toulouse le Mirail et CNRS) et l'IMH, sur la pertinence d'une définition juridique des nanomatériaux.

Par son axe patrimoine, l'IMH a entamé deux collaborations fructueuses avec le Labex IAST et le Centre de droit des affaires. Deux projets ont obtenu un financement de la part de la Maison des Sciences de l'Homme et de la Société. Le premier projet, baptisé PLAN, est destiné à évaluer les effets de la planification urbaine sur l'évolution des prix du logement en Haute Garonne. Le second s'attardera sur la question des aides aux entreprises en difficulté en collaboration avec le Centre de droit des affaires. Le *Research Network on EU Administrative Law* est aujourd'hui ouvert (voir la page 6).

L'encadrement des doctorants reste aussi une de nos forces. Les séminaires de thèse qui permettent, à tour de rôle, d'exposer les avancées de leur thèse, se cumulent avec les séminaires sur travaux en cours, ouverts à tous, titulaires et doctorants, pour exposer les hypothèses et méthodes de leur *work in progress*. Les doctorants sont aussi largement associés à la préparation de chroniques « Autorités administratives indépendantes et libertés ».

Les doctorants de l'IMH ont par ailleurs été choisis pour rédiger les synthèses annuelles de droit français pour le site *Ius publicum* (www.ius-publicum.com). Ce site, qui regroupe les six plus grandes revues de droit administratif, assurera une belle visibilité à cette jeune recherche.

Pour l'avenir, l'IMH s'enrichit de nouveaux et enviables talents.

Elle a eu d'abord le bonheur et l'honneur d'accueillir un nouveau professeur, de renom : Joël Andriantsimbazovina qui vient compléter les forces de l'axe « Puissance publique et libertés » en développant une approche européenne (mais aussi administrative et constitutionnelle) des thématiques de cet axe. Déjà porteurs de propositions et de projets pour l'IMH, il participera aux prochains colloques, notamment « Droit constitutionnel du vivant » en novembre.

Elle peut aussi compter sur les efforts attentifs et efficaces d'Emilie Delnott Garnier, notre nouvelle secrétaire, qui succède dans ses lourdes tâches à Cécile Petit que nous remercions tous très chaleureusement de son dévouement.

L'extension du temps de présence dans les fonctions administratives va permettre notamment de mettre en place et développer le nouveau site internet, tant attendu.

Un rapide pointage des projets en cours ne peut que conforter ce constat d'enthousiasme et d'énergie au service de la recherche : quinze manifestations sont annoncées pour les dix-huit mois à venir, les premières sont présentées ici.

Le tourbillon continue pour les membres de l'équipe et plus encore pour ses directeurs, lesquels restent à l'écoute de chacun. Très bonnes vacances à tous.

Xavier BIOY et Isabelle POIROT-MAZERES



HOMMAGE A MONSIEUR GUY CARCASSONNE

Toulouse, le 4 juin 2013

L'an passé, Guy Carcassonne avait accepté de faire la synthèse de la deuxième édition du colloque toulousain sur la QPC. Une conclusion aussi étincelante et subtile que la langouste nonchalamment posée sur sa cravate. Le brio ne croise jamais le chemin de la lassitude, et Guy ne savait pas être moyen. L'auditoire était sous le charme, séduit par tant d'intelligence servie par un timbre de voix sans pareil. Le silence captif avait succédé à ses éclats de rire face à un Marc Guillaume déchaîné –car toujours heureux d'être près de lui- qui l'avait surnommé le « Rocco Siffredi » du droit constitutionnel.

Je vous appelais pour ma part le « Arsène Wenger » du droit constitutionnel, ce qui n'était pas pour vous déplaire. Une manière de rendre hommage à votre habit de gentleman que vous ne délaissiez jamais. Il n'y avait qu'auprès de vous que j'apprenais (« ce qui rend les gens intéressants, Wanda, ce n'est pas leur intelligence. Ce sont les limites de leur intelligence ») autant que je riais. Et nous avons ri beaucoup. J'ai un « côté tarte » qui vous faisait « marrer », pour reprendre vos mots, magnifiés par votre accent rive droite (je précise, car j'ai eu le malheur, un jour, de limiter Paris à sa rive gauche). Vous étiez le plus grand pédagogue de toutes les universités, et je n'ai pourtant jamais rien compris à vos explications des règles de la roulette. Vous répétiez sans cesse que vous étiez l'homme le plus chanceux du monde. Vous aviez tout : la puissance, la notoriété, une famille aimante, des amis dévoués, des étudiants adulateurs. Sans doute vous rappelais-je qu'avant d'être Carcassonne, vous étiez Guy, le fils modeste qui n'était pas prédestiné à cette carrière hors norme. Vous portiez sur moi un regard bienveillant comme si vous l'aviez posé sur vous-même, il y a une vingtaine d'années. Vous avez soufflé mon nom pour que je siège dans une certaine commission, heureux d'être ainsi à la source de mon amitié pour Julie, celle dans les bras de qui je vous pleure aujourd'hui. J'ai refusé de vous donner le rapport ne serait-ce que quelques minutes avant les journalistes, alors que je vous devais pour partie l'honneur de l'avoir co-rédigé. Cette résistance vous agaçait autant qu'elle vous plaisait. Je vous dois cette aventure extraordinaire et toutes celles qui en ont découlé, comme je vous dois la fin de mes découverts bancaires répétés. Fallait-il vraiment que je vous aimasse pour supporter, les fenêtres fermées, une fidélité ininterrompue à votre cigare pendant que nous nous amusions comme des petits fous à tenter de contourner les 75%. Vous me poussiez sans cesse à être meilleure ; à chaque envoi de mes proses, je tremblais à l'idée de vous décevoir. Et à chaque envoi, vous me répondiez « vous pouvez aller encore plus loin » pour m'avouer quelques jours plus tard, face à mon épuisement intellectuel, que le premier jet vous avait déjà convaincu. Je ne tremblerai donc plus jamais.

Guy, vous aviez tout ce qu'un homme peut espérer, mais lorsque nous refaisons le monde (plus exactement, pendant que j'adorais vous écouter le faire) au bar du *Meurice*, une chose vous touchait infiniment : que je vous serve le thé. C'est à ce seul titre que j'ai la prétention de m'exprimer aujourd'hui, que je n'échangerais contre rien au monde.

Par Madame Wanda MASTOR, professeur de droit public

ACTUALITES INSTITUTIONNELLES

Des membres de l'IMH

Joël ANDRIANTSIMBAZOVINA

- Membre du jury de Mme Vakana Andriamasinoro, Territoire et répertoire d'un lobbying patronal. Le cas des Chambres de commerce et d'industrie en Rhône-Alpes, Thèse Sciences po Grenoble, 1^{er} juillet 2013.
- Membre de jury de Mr Matthieu Meerpoel, L'évolution du cadre juridique du déclenchement de l'action publique préventive dans le domaine des risques naturels et technologiques, Thèse Lille 2, 21 juin 2013.
- Membre de jury de Mme Gabriela Rusu, Le droit à un recours effectif au sens de la Convention européenne des droits de l'homme, Thèse Montpellier 1, 14 janvier 2013.
- 2012 à aujourd'hui: Membre de la Commission nationale consultative des droits de l'homme auprès du Premier ministre depuis août 2012 (Instance nationale de promotion et de protection des droits de l'homme reconnue par l'Organisation des Nations-Unies : <http://www.cnedh.fr/>).
- 2010 à aujourd'hui : Membre du Conseil national de réflexion éthique sur l'expérimentation animale auprès du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.
- 2009 à aujourd'hui : Membre du Conseil supérieur de la Recherche et de la Technologie auprès du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
- 2012 – 2013 : Expertise pour l' Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement supérieur (évaluation de projets PRES).
- 2012 – 2013 : Membre du Conseil scientifique de l'Université de La Rochelle
- 2006 – 2013 : Membre du Conseil de Faculté, de la Faculté de Droit, de Science politique et de gestion de La Rochelle.

Xavier BIOY

- Membre du jury de thèse de Mme Martine Scollo, Université Montpellier 1, 21 décembre 2012, « Le droit au développement personnel au sens de la Convention européenne des droits de l'homme », Dir. F. Sudre.
- Membre du jury de thèse de Mr Thi Hong NGUYEN, Université Paris 1, 27 mai 2013, « La notion d'exception en droit constitutionnel français », Dir. B. Mathieu
- Professeur invité à l'Université Laval, Québec, 18-30 mars 2013, cours en Théorie du droit et Libertés fondamentales.
- Membre du Comité de sélection – Professeurs, Montpellier, 22 mai 2013.
- Membre du Comité de sélection – Professeurs, Toulouse, 6 juin 2013.
- Président du jury des prix de Thèse 2013 de l'IFR « Mutation des normes juridiques »
- Membre du jury du prix de Thèse « Jean Rivero pour le droit des libertés », Association Française pour la recherche en Droit Administratif et Association Française de Droit constitutionnel.

- Membre du jury de thèse de Mme Hélène HURRY, université Aix-Marseille, 27 Juin 2013, « Fonction de l'autonome personne en droit constitutionnel et droit de la Convention européenne des droits de l'Homme »
- Membre du jury de sélection des communications de la « Journée de la jeune recherche » de l'Association Française de Droit Constitutionnel (14 février 2013).
- Membre de l'Espace de réflexion Ethique de Midi-Pyrénées (EREMip) depuis Janvier 2013

Florence CROUZATIER-DURAND

- Organisatrice du recrutements des lycéens nouveaux entrants en licence bilingue Droit/ anglais et double-diplômes anglo-saxons (Avril et mai 2013) : 1^{ère} sélection sur dossier et ensuite entretien en anglais.
- Membre de deux COS de l'Université des Antilles et de la Guyane pour le recrutement de 2 maîtres de conférence en droit public.
- Membre du jury de soutenance de C. Mcheik, *Confessionnalisme et réformes institutionnelles au Liban contemporain : enjeux et perspectives*, dirigée par le Professeur Nicole Bellobet, 11 octobre 2012.
- Mission à Tunis (Tunisie), Membre du jury des 24 heures du droit de la santé, 5-8 mai 2013.
- Mission à Gdansk (Pologne), Cours d'introduction au droit public, 11-14 mars 2013.

Jean-Marie CROUZATIER

- Soutenance de thèse de Julia Gaubert, Les soins de santé transfrontaliers dans l'Union européenne, 21 mai 2013 (dir. F. Vialla, Montpellier 1)
- Soutenance de thèse de Rutairat Patumanon, Le contentieux de la construction en droit français et thaïlandais, 27 juin 2013 (dir. M. Cliquenois, Montpellier 1)
- Soutenance de thèse de Nguyen Tien Vinh, L'intégration du Viet Nam au système multilatéral de l'OMC, 28 juin 2013 (dir. M. Chemillier-Gendreau, Paris-Diderot)
- 17 octobre 2012, université de Montpellier 1, M2 « droit de la santé » : « Introduction au droit international de la santé »
- 12-19 mai 2013, mission d'enseignement à l'université Senghor, Alexandrie, Egypte : « les déterminants de la santé dans les pays en développement ».

Gregory KALFLECHE

- Jury de thèse de Mr Mathias Amilhat, L'influence du droit de l'Union européenne sur la notion de contrat administratif, dir. F. Fraysse, Toulouse 1 – Capitole, 3 avril 2013
- Participation au contrat Droit & Justice « La qualité de la norme », 2012-2014, piloté par le Centre de Recherche juridique de l'Université de La Réunion
- Membre coopté de ReNEUAL (Research Network on EU Administrative Law), <http://www.reneual.eu/>, février 2013

- Membre du comité de Sélection Professeur, procédure 46-3, Université de Clermont Ferrand, juin 2013
- Membre du comité de sélection Maître de conférences, EPA d'Albi, juin 2013

Hiam MOUANES

- Membre élue du Conseil d'administration.
- Responsable pédagogique des deux licences Droit et AES d'UT1 à Montauban.
- Préparation d'un cours de FOAD de « contentieux administratifs » pour la rentrée 2013.
- Vice-présidente au Développement des sites en région M.-P. depuis le 31 mai 2012

Wanda MASTOR

- Nommée membre du jury d'un concours d'agrégation externe de droit public.
- Audition par la Garde des Sceaux sur la réforme du siège et du Parquet, Ministère de la justice, janvier 2013.
- Audition par la commission des lois de l'Assemblée nationale sur quatre projets de loi constitutionnelle, 11 avril 2013.
- Audition par l'Assemblée de Corse sur l'avenir institutionnel de l'île, 31 mai 2013.
- Membre du jury du prix de thèse de l'Assemblée nationale 2013.
- Rapporteur pour le prix de thèse 2013 du Centre français de droit comparé;
- Membre du jury du concours d'agrégation externe de droit public (2013-2014)
- Membre du comité de sélection (MCF) de l'université de Reims;
- Participation au jury de soutenance de thèse de Monsieur Olivier Peyré, "La contribution des programmes d'échanges académiques à l'ambition internationale des Etats-Unis d'Amérique et de l'Union européenne", 8 mars 2013.

Stéphane MOUTON

- Co directeur M2 droit et transport (mixte)
- Membre cos Montpellier professeurs
- Président cos relatif recrutement deux maîtres de conférences pour le centre universitaire de formation et de recherche d'Albi Jean-François Champollion

Isabelle POIROT-MAZERES

- **Projet collectif:** ANSES, « *La mobilité des risques « nanos » (MOBIRISQUES)* », 19 mars 2013, (P.Chaskiel, CERTOP, (UMR CNRS 5044, UT2, UT3), responsable Equipe 6 : I.Poirot-Mazères, Institut Maurice Hauriou, Université Toulouse 1Capitole). Premier séminaire : *Définition des nano-éléments ?*
- **Expertise:** AERES, Université Paris VIII Université Lille II, PES.

Hélène SIMONIAN-GENESTE

- **Les Actions Chine de la faculté d'Administration et de Communication et de TSE - l'Action Mexique de la faculté d'Administration et de Communication:** Depuis plusieurs années, Hélène SIMONIAN-GINESTE assure des cours de formation et de soutien en droit dans le cadre des programmes d'accueil de bacheliers chinois (et mexicains depuis 2012) sélectionnés par des équipes d'enseignants d'UT1. Ces programmes offrent, soit une année préparatoire à l'entrée en licence, soit un soutien dans les matières juridiques durant la première, la seconde ou la troisième année de licence.
- **Convention entre TSE et le Lycée Rive Gauche:** À la rentrée prochaine, une année préparatoire à l'entrée en licence d'économie gestion se mettra en place. Hélène SIMONIAN-GINESTE y participera en donnant un cours semestriel d'introduction au droit.

Jean-Gabriel SORBARA

- Président des comités de sélection pour le recrutement d'un professeur et de maîtres de conférences à l'université Toulouse 1 Capitole
- Membre du comité de sélection de droit public pour le recrutement d'un professeur à l'université de Montpellier

Sophie THERON

- Auditionnée le 28 Mars par la mission d'information sur la santé mentale et l'avenir de la psychiatrie, Commission des affaires sociales, Assemblée Nationale



AGENDA DES MANIFESTATIONS PASSEES
Organisées par l'IMH ou ses membres

Les 14 et 15 Février 2013

Colloque « La (dis)continuité en droit »
IFR « Mutations des normes juridiques »
Co-organisation Hélène SIMONIAN-GENESTE IMH

Le 19 Avril 2013

Journée d'études sur le thème « Laïcité et citoyenneté »
Sur le site de l'UT1 à Montauban organisée par Mme Hiam MOUANES

Le 14 Juin 2013

QUESTIONS SUR LA QUESTION (QSQ) : DE NOUVEAUX ÉQUILIBRES INSTITUTIONNELS ?
Troisième journée toulousaine sur la Question prioritaire de constitutionnalité
Colloque organisé par Wanda MASTOR, Pierre ESPLUGAS, Stéphane MOUTON et Xavier MAGNON, IMH
UT1 Capitole

Le 17 Juin 2013

Colloque Constitutions et santé : regards comparatifs
Co-organisé par Xavier BIOY et Isabelle POIROT-MAZERES
Université Paris Descartes

AGENDA DES MANIFESTATIONS A VENIR
Organisées par l'IMH

Le 11 Octobre 2013

Les adages en droit public

Colloque organisé par

Hélène HOEPFFNER IMH

Laetitia JANICOT Université de Cergy Pontoise,

Agnès ROBLOT TROIZIER, Université d'Evry

Cour d'appel de Paris

Les 28 et 29 Octobre 2013

L'identité des tribunaux administratifs.

Soixantième anniversaire des tribunaux administratifs

De l'imitation à la liberté ?

Colloque organisé par X. BIOY, Ph. TERNEYRE, A. ROUYÈRE, P. IDOUX, H. OBERDORFF,
R. MOUSSARON

Le 8 Novembre 2013

Droit constitutionnel du vivant.

Approches comparées de nouveaux objets constitutionnels : bioéthique et environnement.

Colloque organisé par Xavier BIOY, UT1 Capitole, Co-directeur de l'IMH et Olivier CAYLA, directeur
d'études à l'EHESS Axe puissance Publique et libertés et santé et Biotechnologies

ACTIVITES DU GROUPE DE RECHERCHE ET D'ETUDES JURIDIQUES D'ALBI
EN RELATION AVEC L'IMH

19 février 2013

Conférence de Maître Philippe CANNONE, "Le procès de Duch"

26 février 2013

Conférence de Francesca PIANA, chercheuse à l'IHEID, "Les actions internationales en faveur des réfugiés des années 1920"

14 mars 2013

Conférence du Professeur Louis-Philippe LAMPRON, Université Laval de Québec, "Droits de l'Homme et judiciarisation du politique au Canada"

26 mars 2013

Conférence du Professeur Abdoullah CISSE, Professeur à l'Université Gaston Berger de Saint Louis du Sénégal, "Comment conduire une réforme juridique ? Une perspective africaine"

05 Avril 2013

Conférence de Jean-Paul COSTA, Président honoraire à la Cour européenne des droits de l'Homme, "Les laïcités à la française et la Cour européenne des droits de l'Homme"





LES SOUTENANCES DE THESES À VENIR

Monsieur Ibrahim ELGAOUD, dont les travaux sont dirigés par Mr Jean-Marie CROUZATIER, soutiendra sa thèse le 4 Juillet 2013 « Le mur en droit international ».

Le jury sera composé de :

- Abdussalam, AMMARA professeur, université de Tripoli, rapporteur
- Robert CHARVIN , professeur émérite, université de Nice, rapporteur
- Jean-Marie CROUZATIER, professeur, Université Toulouse 1 Capitole, directeur de recherche
- Saïd HAMDOUNI , maître de conférences, université Toulouse 1 Capitole

Monsieur HAJJ HASSAN, dont les travaux de recherche sont dirigés par Madame la maître de conférences Hiam MOUANNES, soutiendra sa thèse le 16 Juillet 2013 « La convoitise de l'eau au Liban et ses ramifications au Moyen-Orient: d'une guerre à l'autre à la recherche d'une paix hydraulique globale et durable ».

Le jury sera composé de :

- Issam KHALIFE, professeur à l'université libanaise, secrétaire général du Mouvement Culturel—Antélias, Liban
- Michel-Louis MARTIN, professeur, Université Toulouse 1 Capitole
- Hiam MOUANNES, maître de conférences, Université Toulouse 1 Capitole, directrice de recherche
- Jean-Christophe ROBERT, professeur

Monsieur Siva MOUTOUALLAGUIN, dont les travaux sont dirigés par Monsieur le professeur Grégory KALFLECHE, soutiendra sa thèse « L'exécution des marchés publics » en Décembre 2013.

PARTICIPATION À DES COLLOQUES

Rim-Sarah ALOUANE

- « *Le rôle des collectivités territoriales dans l'organisation des cultes en France : vers un développement de la technique d'un accommodement raisonnable à la française?* » Communication faite dans le cadre d'un colloque consacré à « La Participation des Collectivités Territoriales au Développement Local » à la faculté de droit d'Alger (Algérie) le 25 mai 2013.
 - « *L'accommodement raisonnable sans contrainte excessive au Canada : petite histoire d'une protection de la liberté de religion pas comme les autres* ». Communication réalisée dans le cadre d'une journée d'étude consacrée aux libertés publiques à la faculté de droit d'Alger (Algérie) le 26 mai 2013.
-

Xavier BIOY

- Organisation du colloque *Constitutions et santé – Regards comparatifs* », IMH-AFDC-AFDS-IDS, Paris Descartes, 17 juin 2013.
 - « *La distinction entre personne humaine et personnalité juridique* », Colloque, « *La notion de personne en droit public* », Lyon, 31 mai 2013.
 - « *Quelle lecture institutionnaliste du nouveau Conseil constitutionnel post-QPC* », in *Question sur la question n°3, De nouveaux équilibres institutionnels ?*, Toulouse, 14 juin 2013.
 - « *Le traitement contentieux de la santé au plan constitutionnel* », in *Constitutions et santé – Regards comparatifs* », IMH-AFDC-AFDS-IDS, Paris Descartes, 17 juin 2013
-

Florence CROUZATIER-DURAND

- Colloque *Regards croisés sur les mutations de l'intercommunalité*, Université de Nancy, 30 et 31 mai 2013. Contribution: « *Mutualisation et intercommunalité : la gouvernance partagée* ».
 - Conférence Faculté de médecine de Toulouse, Laboratoire de médecine légale, 8 février 2013. Contribution: « *Le fonctionnaire hospitalier en 2013* »,
 - Conférence ESC Toulouse, *La nuit américaine, élections présidentielles*, 6 nov. 2012. Contribution: « *Le financement de la campagne présidentielle américaine* »,
 - Congrès annuel de la Fédération nationale des centres de gestion, Biarritz 17 octobre 2012. Contribution: « *L'évolution du cadre d'intervention des collectivités : les moyens humains* »
-

Jean-Marie CROUZATIER

- 10-11 janvier 2013 : université Paul Sabatier, Toulouse ; séminaire actualités politiques et managériales en santé. Communication sur « *accès aux médicaments et lutte contre les MTN* »
 - 21, 22 avril : université d'Annaba ; le parlement dans les pays du Maghreb. Communication sur les limitations au pouvoir législatif dans les constitutions des pays du Maghreb.
-

Pierre ESPLUGAS

- Colloque Questions sur la question - L'équilibre des pouvoirs, Troisième journée toulousaine sur la Question prioritaire de constitutionnalité, « Présidents de la République, QPC et justice constitutionnelle », Université Toulouse 1 Capitole, 14 juin 2013

Grégory KALFLECHE

- « Perequazione urbanistica e mercato dei diritti edificatori : l'esperienza francese », Università degli Studi di Sassari, Dipartimento di Guirispudenza, Sassari, 18 mars 2013
- Actualité du droit de l'urbanisme, cycle des jeudis de l'immobilier, IEJUC, 23 mai 2013
- Actualité des directives sur les marchés publics, cycle des jeudis de l'immobilier, IEJUC, 14 février 2013

Christian LAVIALLE

- Intervention au colloque sur La Dette, Juin 2013, Montauban (" La dimension sacrée de la dette")

Xavier MAGNON

- Animation, avec Marc VERDUSSEN, des tables rondes « Le jugement de constitutionnalité et ses suites » et « Le contrôle incident de constitutionnalité, la Convention européenne des droits de l'homme et le droit de l'Union européenne », *Colloque final QPC*, GIP Mission droit et justice, Aix-en-Provence, 21 et 22 mars 2013.
- Participation à la table ronde sur le thème « l'identité nationale comme principe d'interprétation des rapports de systèmes », in *L'identité à la croisée des Etats et de l'Europe : quel sens ? Quelles fonctions ?* », Aix-en-Provence, 23 et 24 mai 2013.
- « Appréhender le droit constitutionnel jurisprudentiel sous un angle politique », *Questions sur la question (QsQ III) : de nouveaux équilibres institutionnels ?*, Toulouse, 14 juin 2013.

Wanda MASTOR

- Participation au colloque « Question sur la question n°3, De nouveaux équilibres institutionnels ? », Toulouse, 14 juin 2013.
- Rapport de synthèse du colloque "La peine de mort en questions: approches nouvelles et regards croisés", Centre aquitain d'histoire du droit, Université de Bordeaux IV, 20 et 21 mars 2013.
- Rapport de synthèse du colloque "La composition des juridictions", UMR de droit comparé, Université de Pau, 7 juin 2013.
- "La QPC, une occasion de systématiser le discours du juge?", colloque Question sur la Question 4, "Les nouveaux équilibres institutionnels", Université Toulouse 1 Capitole, le 16 juin 2013.

- Co-organisation du colloque Question sur la Question 4, "Les nouveaux équilibres institutionnels", Université Toulouse 1 Capitole, le 16 juin 2013.
-

Hiam MOUANES

- Colloque international sur le thème de La dette, le droit et la religion organisé en juin 2013 par le Centre Toulousain d'Histoire du Droit et des Idées Politiques (CTHDIP) et l'Université de Toulouse 1 Capitole (Antenne d'UT1 à Montauban). Contribution « *Une dette de quoi et envers qui ?* » (la protection constitutionnelle, législative et juridictionnelle de certains acquis fondamentaux).
 - Colloque « La (dis)continuité en droit » de l'IFR « Mutations des normes juridiques » sur le thème , 14-15 février 2013. Intervention « L'impartialité devant le Conseil d'Etat : la continuité d'une jurisprudence liée à l'office du juge concret »
 - *Montauban-Toulouse, Rivalités ou Synergie ?*, dîner-débat organisé par l'Association Alphonse Jourdain à Montauban, le 21 mars 2013
-

Isabelle POIROT-MAZERES

- Colloque CERDARE de Bordeaux « Etat et jeux d'argent : les jeux sont-ils faits ? », 23-24 mai 2013, Université Bordeaux IV. Contribution: ***Le droit a-t-il vocation à se saisir de l'addiction aux jeux ?***
 - Ecole des avocats, Toulouse : ***Droit médical Questions d'actualité***, 3 avril 2013.
-

Hélène SIMONIAN-GENESTE

- Organisation du colloque annuel de l'IFR « la (dis)continuité du droit,», 14 et 15 Février 2013
-

COLLOQUE**QUESTIONS SUR LA QUESTION (QSQ 3) : DE NOUVEAUX ÉQUILIBRES INSTITUTIONNELS ?****VENDREDI 14 JUIN 2013**

Y-aurait-il quelques paradoxes à envisager sous un angle politique le Conseil constitutionnel au moment où la QPC semble venir consacrer l'approche doctrinale juridique et jurisprudentielle du droit constitutionnel ? Telle peut être la première question à se poser lorsqu'il s'agit d'envisager le Conseil constitutionnel et la QPC sous l'angle des équilibres institutionnels et donc selon une approche en termes de pouvoirs. Peut-on, aujourd'hui, en droit constitutionnel combiner une lecture juridique du droit constitutionnel avec une lecture politique ? La troisième journée d'études toulousaine sur la QPC entend s'inscrire dans cette voie. Sans renoncer à une approche juridique et jurisprudentielle du droit constitutionnel, il s'agit de la soumettre et de la confronter à une lecture politique.

Cette perspective incite alors à s'interroger, en premier lieu, sur *la fonction politique du Conseil constitutionnel* en tant que pouvoir institué et, plus précisément, sur la question de savoir si, et le cas échéant en quoi, la QPC affecte cette fonction. De nombreuses questions peuvent être alors soulevées. Est-il possible de mettre en évidence une « conscience politique » à la lecture de la jurisprudence du Conseil constitutionnel ? Peut-on trouver trace dans cette jurisprudence de politiques jurisprudentielles particulières, peut-on y voir l'influence de certains des membres de l'institution ? La QPC tend-t-elle à renforcer le Conseil constitutionnel en tant que pouvoir vis-à-vis des autres pouvoirs institués ? Contribue-t-elle à transformer la représentation politique au sein de nos institutions par le prisme de la justice constitutionnelle. Cette lecture politique et sociale autorise de s'inscrire dans une perspective institutionnaliste pour tenter de mesurer la place occupée par le Conseil constitutionnel au sein de la V^{ème} République. Enfin, si la justice constitutionnelle est souvent lue comme une remise en cause de la souveraineté parlementaire, elle peut être également lue comme un facteur de légitimation du législateur. La lecture des décisions QPC témoigne en particulier d'une légitimation de la compétence du législateur dans sa concrétisation des droits et libertés constitutionnels.



Une lecture politique de la justice constitutionnelle invite, en second lieu, à la réflexion sur l'éventuel nouvel équilibre des pouvoirs consécutif à la mise en place de la QPC. Cette réflexion conduit à s'interroger sur la place du Conseil constitutionnel par rapport aux autres pouvoirs. La question se pose d'un point de vue institutionnel vis-à-vis du (des) chefs de l'Etat. La QPC a sans doute également affecté la lecture que pouvait avoir le parlement du juge constitutionnel. Face aux autres juridictions, plusieurs réflexions méritent d'être menées. Le Conseil constitutionnel s'est inscrit dans une logique de rationalisation de son discours en posant de nouveaux considérants de principe dans la concrétisation des principes constitutionnels. Le pouvoir reconnu au Conseil constitutionnel de juger *a posteriori* de la constitutionnalité de la loi doit s'apprécier également au regard des autres juridictions concernées qu'il s'agisse des cours suprêmes, des juridictions ordinaires en général mais également des cours européennes. Enfin le justiciable, par la nouvelle voie de droit qui lui a été offerte, a bénéficié d'un nouveau pouvoir qu'il appartient d'apprécier au regard des usages qu'il en a fait.



COLLOQUE
CONSTITUTIONS ET SANTÉ: REGARDS COMPARATIFS
DIMANCHE 17 JUIN 2013

Les normes fondamentales du droit de la santé (accès aux soins de qualité, financement de la sécurité sociale, intégrité physique, règles professionnelles et organisation des professions de santé) de rang constitutionnel, sont en France assez rares. Cependant, le développement du contentieux constitutionnel a permis un relatif développement de la matière. C'est ce développement qu'il convient de confronter avec celui que connaissent des systèmes étrangers, européens et non européens. Les meilleurs spécialistes de ces questions pointues participent à cette manifestation.

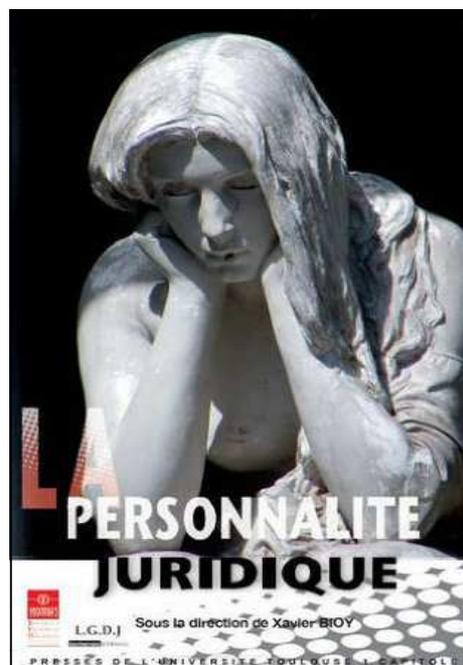
Il s'agit d'un projet issu d'une association avec les deux grandes associations scientifiques des deux domaines concernés (Association française de droit constitutionnel et Association française de droit de la santé) et cela à leur demande. Le colloque est international et de droit comparé, ce qui donnera un relief à la publication. C'est pourquoi la manifestation aura lieu à Paris, à l'Université Descartes, ce qui participe de la visibilité de l'UT1.



ACTES DE COLLOQUES***La personnalité juridique
Traditions et évolutions
Sous la direction de Xavier BIOY***

La personnalité juridique se compte au nombre de ces grands concepts sans lesquels le droit contemporain ne saurait fonctionner. Chargée d'une histoire et d'une teneur théorique extraordinaires, elle connaît un constant renouvellement qui conduit à rediscuter de ses liens avec les notions de sujet de droit, de patrimoine, de corps, d'humanité, de collectivité. La personnalité, abstraction, si ce n'est fiction, fait entrer chacun et chaque groupe dans le jeu du droit.

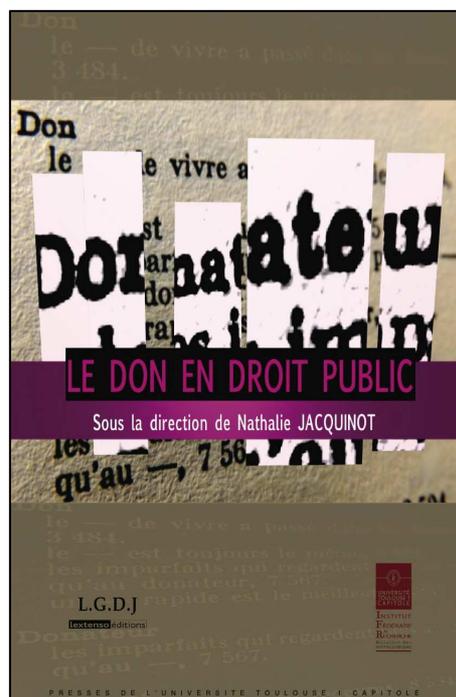
L'attribution de la personnalité, tout comme son retrait, et leurs effets, préoccupent toutes les branches du droit et de la doctrine. Au-delà de la notion de personnalité, ses nouvelles formes et son dépassement par d'autres techniques feront débat tant en droit des affaires que du point de vue de l'action publique. Ce colloque de l'Institut Fédératif de Recherche "Mutation des normes juridiques" marque le rendez-vous annuel toulousain de tous les juristes, universitaires et praticiens, historiens, privatistes, publicistes, internationalistes et européenistes, revenant célébrer une idée commune et son actualité.



Le don en droit public
Sous la direction de Nathalie JACQUINOT

Si le don est avant tout une notion étudiée par les sociologues et les anthropologues, elle se trouve également présente en droit, principalement en droit privé mais aussi en droit public, où elle peut se rencontrer disséminée dans différentes branches du droit et sous des formes très variées. La recherche d'une définition du don à partir de la manière dont il se matérialise en droit ne sera ainsi qu'un préliminaire pour s'interroger sur une éventuelle spécificité du don en droit public. Il s'agira dès lors de se demander s'il existe un encadrement spécifique du don en droit public et s'il est possible notamment de déterminer cet encadrement en fonction des finalités que peut revêtir le don ? Comment se trouvent protégés tout à la fois le donateur et le bénéficiaire du don ?

Si la protection de la vulnérabilité est indéniable dans la réglementation du don qu'en est-il de la prise en compte de l'intérêt général dans la réglementation du don ? En quoi et pourquoi la situation du donateur diffère-t-elle selon qu'il s'agit d'une personne publique ou privée ? Le colloque a ainsi pour ambition de contribuer à mieux cerner comment le droit public a su appréhender le don, le réglementer et peut-être aussi le renouveler.



LES CONFÉRENCES***organisées par l'IMH*****« La cour suprême américaine », Michel ROSENFELD, le 3 Avril 2013**

Michel Rosenfeld, « Justice Sydney L. Robins Professor of Human Rights » à la Benjamin N. Cardozo School of Law (New-York) et titulaire de la Chaire Tocqueville Fulbright 2013 à l'Ecole de droit de la Sorbonne (Paris 1) a été invité à prononcer une conférence dans le cadre de l'IMH, le 3 avril. Il a décrit la façon dont la Cour suprême américaine utilise parfois l'argument de droit comparé pour motiver ses décisions. Les étudiants et collègues et comparatistes ont multiplié les questions dans une optique comparatiste.



« La Cour européenne des droits de l'Homme après la conférence de Brighton », J-P COSTA, le 5 Avril 2013

Le 5 avril 2013, l'IMH a organisé la venue de Jean-Paul Costa, Ancien Président de la Cour européenne des droits de l'Homme et actuel Président de l'Institut International des droits de l'homme, autour de la question de l'avenir de la Cour européenne après la conférence de Brighton. Devant un public nombreux, J-P Costa a abordé différents points : les avancées jurisprudentielles et le principe de subsidiarité, le traitement de l'augmentation des contentieux, l'adhésion de l'Union européenne au Conseil de l'Europe,... Tous points que l'on peut retrouver dans son ouvrage *Des juges pour la liberté* paru chez Dalloz, début 2013. Le Président Costa est en outre le responsable scientifique du colloque « Solidarité et droit public » qui se tiendra en septembre en Grèce sous l'égide de l'Académie européenne de droit public à laquelle participe l'IMH.



« Le juge, la liberté religieuse et les autres droits », Louis-Philippe LAMPRON, Vendredi 15 Mars 2013



Conférence

Louis-Philippe LAMPRON



Le juge, la liberté religieuse et les autres droits et libertés

Louis-Philippe LAMPRON,
professeur à l'Université Laval à Québec est spécialiste
des Droits et libertés de la personne (international et
interne), liberté de conscience et de religion, plura-
lisme culturel et droit, droit public et droit du travail

Vendredi 15 mars 2013

14 h—Salle AR 323



PARTICIPATION AU CONCOURS VEDEL***Paris, le 22 Avril 2013***

Le lundi 22 avril 2013, quatre étudiants du Master Droit public fondamental, presque tous en filière recherche sous la direction d'enseignants de l'IMH, ont remporté la troisième édition du Concours « Georges Vedel de la meilleure plaidoirie en Question prioritaire de constitutionnalité », au Conseil constitutionnel. Ont participé à ce concours 14 équipes d'universités différentes représentant 20 masters avec un total de 67 étudiants.

Présidé par Michel Troper, Professeur émérite à l'Université de Paris Ouest Nanterre La défense, le jury était composé de Claire Bazy Malaurie, membre du Conseil constitutionnel, Yves Charpenel, Premier avocat général à la Cour de cassation, Louis Boré, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation et Patricia Savin, secrétaire du Conseil national des barreaux.

Le prix Georges Vedel de la meilleure plaidoirie de la question prioritaire de constitutionnalité a été attribué à l'équipe de l'Université de Besançon pour les demandeurs et à l'équipe de l'Université de Toulouse I Capitole pour les défendeurs.



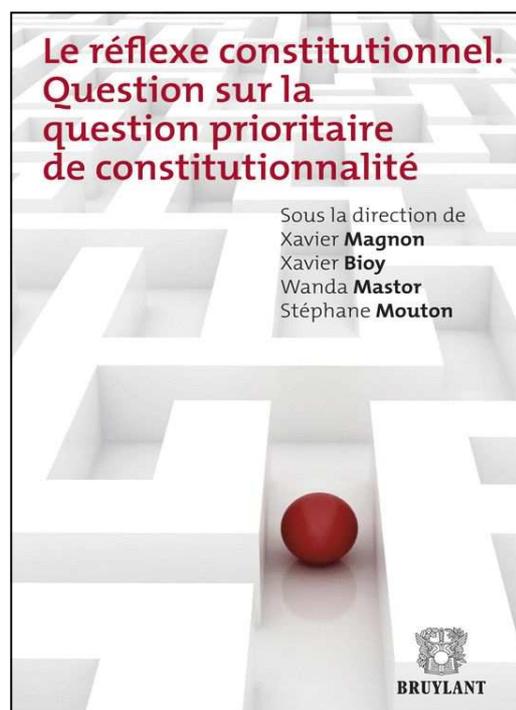
PUBLICATIONS DU LABORATOIRE**PUBLICATIONS COLLECTIVES****Le réflexe constitutionnel. Question sur la question prioritaire de constitutionnalité, sous la direction de Xavier MAGNON, Xavier BIOY, Wanda MASTOR et Stéphane MOUTON, éditions Bruylant 2013**

La naissance éventuelle d'un « réflexe constitutionnel » plusieurs mois après la mise en œuvre de la question prioritaire de constitutionnalité permet d'apprécier en profondeur l'impact de la QPC sur notre système juridique. Le « bing bang juridictionnel » mérite d'être mesuré de manière concrète à partir de l'incidence de cette nouvelle procédure sur les pratiques du droit des différents acteurs concernés, de l'avocat au magistrat, du professeur de droit privé au professeur de droit public.

Dans quelle mesure ces différents acteurs ont-ils intégré la dimension constitutionnelle dans leur champ de réflexion juridique, dans la pratique de leur métier et dans l'appréhension de leur discipline ? Dans quelle mesure cette dimension les a-t-elle transformés ?

Telles sont les questions principales qui sont abordées par les différents acteurs de la QPC qui ont été réunis autour dans cet ouvrage (juges judiciaires et administratifs de première instance et d'appel, membres du Conseil constitutionnel, avocats, doctrine publiciste et doctrine privatiste).

Cet ouvrage rassemble les différentes contributions de la première journée d'études toulousaine sur le thème du « réflexe constitutionnel » qui s'est déroulé en juin 2011 et était organisé sous la direction de Xavier MAGNON, Xavier BIOY, Wanda MASTOR et Stéphane MOUTON, Professeurs à l'Université de Toulouse I Capitole et membres de l'Institut Maurice Hauriou.



PUBLICATIONS INDIVIDUELLES

Rim-Sarah ALOUANE

- Critiques et commentaires de l'ouvrage d'Elaine R. Thomas, *Immigration, Islam, and the Politics of Belonging in France*, (Philadelphia, PA: University of Pennsylvania Press,

Joël ANDRIANTSIMBAZOVINA

- « La doctrine et les débats doctrinaux dans les opinions séparées des juges », in La Cour européenne des droits de l'homme et la doctrine, colloque de l'Institut International des Droits de l'Homme et de la Cour européenne des droits de l'homme, Strasbourg, 10-11 mai 2012, sous-presse, à paraître, Editions Pédone.
- « Les personnes morales devant la Cour européenne des droits de l'homme », contribution au colloque de l'Institut Fédératif de Recherche de Toulouse des 24-25 novembre 2011, La personnalité juridique. Traditions et évolutions, Presses de l'Université Toulouse Capitole, LGDJ, 2013

Xavier BIOY

- « Existe-t-il un standard de l'autonomie de l'individu ? », in Existe-t-il une exception française en matière de droits fondamentaux, *Les cahiers de l'Institut Louis Favoreu*, n°2, 2013, pp.73-88.
- « L'apparition timide du droit de la santé dans le champ de la QPC », *Cahiers du Conseil constitutionnel*, 2013, n°39.
- *La personnalité juridique – Traditions et évolutions*, (Direction de l'ouvrage), Presses de l'UT1 et Lextenso.
- « Le droit à la personnalité juridique », in *La personnalité juridique – Traditions et évolutions*, (Dir. X. Bioy), Presses de l'UT1 et Lextenso.
- « Liberté corporelle et bioéthique », in « Le grand oral », sous la dir. De S. Guinchard, Gazette du Palais et Lextenso éditions, éd. 2013, p. 491-536.

Maxime BOUL

- Les "public goods" : traduction juridique d'une notion économique, RFDA mai-juin 2013.

Florence CROUZATIER DURAND

- « L'évolution du droit applicable au transfert automatique d'agent lors d'un transfert de compétences », in Le point de vue des agents sur l'évolution de leur cadre professionnel en communauté, Etude AdCF-CNFPT, Juillet 2012.

Jean-Marie CROUZATIER

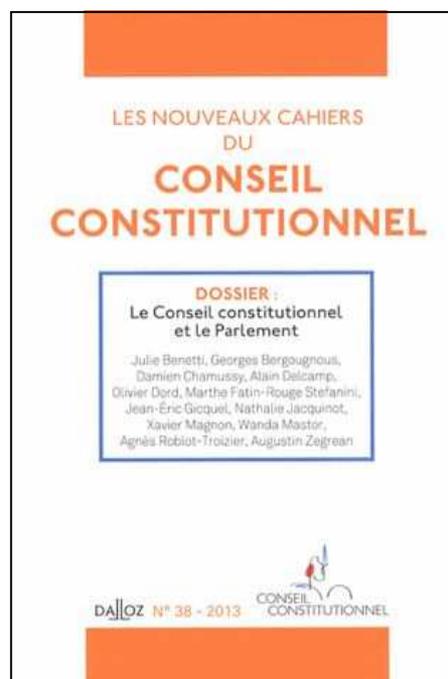
- Transferts de technologie juridique en Asie du Sud-est. Didier Baisset (dir), *Le bilinguisme juridique dans les pays du Maghreb*, Alger, CFDCM, 2013, p. 417-428.
- La responsabilité de protéger ; une confusion de l'humanitaire et du militaire., Rfaa Ben Achour (dir), *Responsabilité de protéger et révoltes populaires*, Toulouse, presses de l'université Toulouse 1 Capitole, 2013, p. 145-162
- Les enjeux de la lutte contre les maladies tropicales négligées., *Revue Droit & Santé*, hors série n° 50, 2013, p. 392-399.

Arnaud DURANTHON

- Veille jurisprudentielle « RATP et journaux gratuits: suite...et fin ? », *La semaine juridique. Administration et collectivités territoriales (JCP A)*, n°12, 18 mars 2013
- Veille jurisprudentielle « Sort du pourvoi incident suite à l'annulation prononcée au nom du pourvoi principal », *La semaine juridique. Administration et collectivités territoriales (JCP A)*, n°10, 4 mars 2013

Pierre EGEA

- « *Lois mémorielles, fin de partie* », note sous Cass. crim., 5.2.2013, Dalloz 2013 p. 805 ;
- « *L'indisponibilité de la personne* » in « *La personnalité juridique* », dir. X. Bioy, LGDJ, 2013
- « *Les droits de la personne retenue, prévenue, détenue* » in « *Les droits de la personne détenue* », Sabine Boussard (dir.) Dalloz, 2013
- « *Application des critères de représentativité aux organisations non salariales* », note sous TA, Paris 25 septembre 2012, JCP social, 4/12/2012



Nathalie JACQUINOT

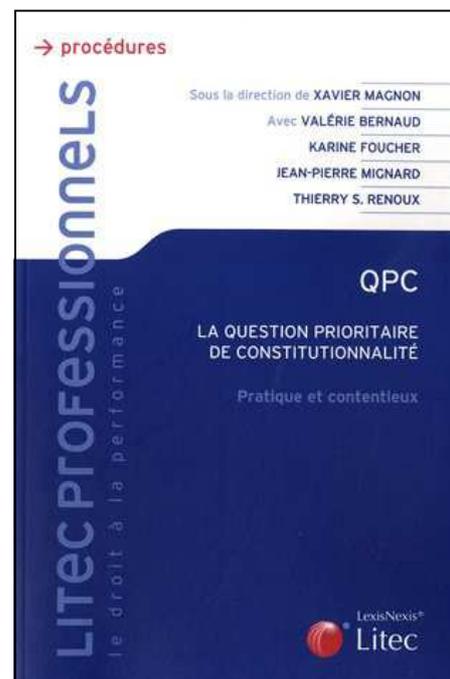
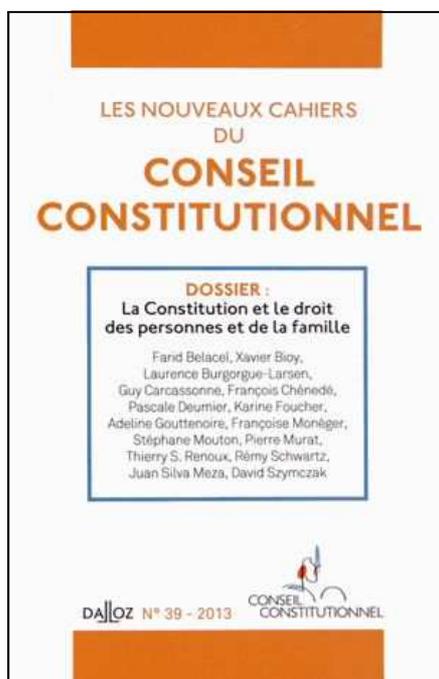
- Le don en droit public (sous la dir. de Nathalie Jacquinot), Presses univ de l'Université Toulouse 1 Capitole, 2013
- Préface de la thèse de Benjamin Lavergne, Recherche sur la notion de soft law en droit public français, LGDJ, Presses univ de l'Université Toulouse 1 Capitole, 2013.
- « Panorama droit constitutionnel. , Janvier à décembre 2012", N. Jacquinot et A. Mangia-villano, Dalloz, juin 2013

Grégory KALFLECHE

- « Les surfaces et le droit de l'urbanisme », Droit et Villes, n°75, juillet 2013
- « Coutume et outre-mer : la coutume et la diversité dans la République », in "La coutume

Christian LAVIALLE

- La condition et la fonction des meubles en droit administratif des biens , RFDA 2013, n°2
- Les droits d'usage dans les forêts publiques, Revue Environnement et Développement durable, mai 2013
- Les chemins ruraux, Jurisclasseur Propriétés publiques, fascicule n°48, Juillet 2013 (à paraître)
- Don et domaine public in « Le don en droit public » (Dir. N.Jacquinot), LGDJ et PUSS, 2013, p111 dans tous ses états", Paris, Éditions La Mémoire du Droit, 2013, pp. 299-317



Xavier MAGNON

- *La question prioritaire de constitutionnalité. Pratique et contentieux*, avec V. BERNAUD, K. FOUCHER, J.-P. MIGNARD et T.S. RENOUX, Litec, 2013, 2^{ème} édition, 454 p.
- *Question sur la Question (QsQ) : Le réflexe constitutionnel*, avec X. BIOY, W. MASTOR ET S. MOUTON, 1^{ère} Journée d'étude annuelle QsQ, Toulouse, 3 juin 2011, Bruylant, 2013, 230 p.
- *Questions sur la question (QsQ) : la QPC façonnée par ses acteurs, quelle(s) tendance(s)*, avec X. BIOY, W. MASTOR ET S. MOUTON, 2^{ème} Journée d'étude annuelle QsQ, 1^{er} juin 2012, *Nouveaux Cahiers du Conseil constitutionnel*, n° 38, 2013, pp. 205-230, et n° 39, pp. 251-291.
- « L'exigence d'un standard de protection des droits fondamentaux : un moyen de pacification des rapports entre les cours suprêmes ? », in *Existe-t-il une exception française en matière de droits fondamentaux ?*, sous la direction de M. FATIN-ROUGE STÉPHANINI et G. SCOFFONI, *Les Cahiers de l'Institut Louis Favoreu*, n° 2, PUAM, 2013, pp. 61-69.
- « La liberté d'expression devant le Conseil constitutionnel : une liberté en voie de concrétisation jurisprudentielle », Dossier spécial : La liberté d'expression, *Revue Pénitentiaire et de droit pénal*, 2012, n° 4, pp. 863-877.
- « Que faire des doctrines du Conseil constitutionnel ? », *Les Nouveaux Cahiers du Conseil constitutionnel*, n° 38, 206-211.
- « La doctrine, la QPC et le Conseil constitutionnel : quelle distance ? Quelle expertise ? », *RDP*, 2013, n° 1, pp. 135-154.

Wanda MASTOR

- Le réflexe constitutionnel. Question sur la question prioritaire de constitutionnalité (sous la direction de), en collaboration avec Magnon Xavier, Bioy Xavier, Stéphane Mouton, Bruylant, Bruxelles, 2013, 225 p.
- « La reformulation de la question par le Conseil Constitutionnel », *les cahiers du Constitutionnel*, n°38, 2013, pp 221-226.
- « Constitutional amendment in France », en collaboration avec Liliane Icher, in CONTIADDES X (sous la direction de), *Engineering Constitutional change, a comparative perspective on Europe, Canada and the U.S.A*, Routledge, 2013, pp126-134.
- « La motivation des décisions des cours constitutionnelles » in CAUDAL S (sous la direction de), *La motivation en droit public*, Dalloz, collection Thèmes et commentaires, 2013, pp 241-254.
- « Léo Hamon parlementaire » in CHARLOT (P.) (sous la direction de), *L'œuvre de Léo Hamon, thèmes et figures*, Dalloz, collection Thèmes et commentaires, 2013, pp. 183-190.
- « La QPC au cœur du dialogue –conflit ?- des juges », in BIOY (X.), MAGNON (X.), MASTOR (W.) et MOUTON (S.), (sous la direction de), *Le réflexe constitutionnel. Question sur la question prioritaire de constitutionnalité*, Bruylant, Bruxelles, 2013, pp. 143-153.

Hiam MOUANES

- « Modifier la rhétorique juridictionnelle ou protéger, par la force de la loi, la petite enfance des options religieuses de ses éducateurs », à propos de l'arrêt de la Cour de cassation n° 536 du 19 mars 2013, Politeia, n° 23-2013.
- L'impartialité devant le Conseil d'Etat : la continuité d'une jurisprudence liée à l'office du juge du concret, intervention au 10^{ème} Colloque de l'IFR « Mutations des normes juridiques » sur le thème « La (dis)continuité en droit », 14-15 février 2013
- *Communautés religieuses cherchent statut juridique en Turquie*, in *La personnalité juridique : traditions et évolutions*, LGDJ, Lextenso Editions, 2013, collection de l'IFR, X. BIOY dir.).

Jean-Marc PANFILI

- « Améliorer le contrôle et l'encadrement en matière de contention et d'isolement », Objectifs soins et Management, n° 213, février 2013.
- « L'hospitalisation sans consentement des détenus atteints de troubles mentaux : un dispositif incertain et controversé », J-M. Panfili, Droit, déontologie et soins, n°1, mars 2013.
- « La sexualité en institution psychiatrique », J-M. Panfili, Droit, déontologie et soins, n°2, juin 2013.
- « Soins psychiatriques sans consentement ambulatoires : un dispositif ambigu d'une grande insécurité juridique », J-M. Panfili, VST, revue du champ social et de la santé mentale, juin 2013.

Isabelle POIROT-MAZERES

- *La protection des acteurs du don ou « le don de soi » a-t-il sens juridique ?*, in *Le don en droit public*, LGDJ et Presses de l'Université Toulouse 1 Capitole, 2013, p.241-265.
- *Responsabilité administrative et santé publique*, in *La responsabilité administrative*, Les Travaux de l'AFDA, Colloques et débats, LexisNexis, 2013, p.67-87
- *Le cerveau et le droit. La citadelle et la cité, première variation*, Revue Droit et médecine, 50 auteurs, n° spécial, 2013.

Jean-Gabriel SORBARA

- Les chroniques dans les revues juridiques du XIXème siècle, *Revue d'histoire des facultés de droit*, 2013.
- « Les gares », in Videlin, *les mutations des activités ferroviaires*, Lexisnexis, 2013

Sophie THERON

- « Esquisse d'une approche juridique du don », in don et droit public. Presses de l'IFR, LGDJ, 2013
 - "la politique de l'orientation prioritaire vers le logement des personnes défavorisées et sans-abri", Revue de Droit Sanitaire et Social 2013 n°2 p.332 à 346.
-

LES NOUVEAUX MEMBRES DE L'IMH

Depuis Mai 2013, Monsieur Joël ANDRIANTSIMBAZOVINA nous a rejoint.



Joël Andriantsimbazovina, agrégé des facultés de droit, doyen honoraire de la Faculté de Droit, de Science politique et de gestion de La Rochelle, ancien vice-président de l'Université de La Rochelle chargé des relations internationales, a été professeur successivement à Besançon, Limoges et La Rochelle après avoir été maître de conférences à l'Université Montesquieu – Bordeaux 4.

Il a publié notamment le *Dictionnaire des Droits de l'Homme* aux Presses universitaires de France (avec Hélène Gaudin, Jean-Pierre Marguénaud, Stéphane Rials), *Les grands arrêts de la Cour européenne des Droits de l'Homme* aux Presses universitaires de France (avec Frédéric Sudre, Jean-Pierre Marguénaud, Adeline Gouttenoire, Michel Levinet, Gérard Gonzalez), *l'Annuaire de Droit Européen*, 7 volumes aux Editions Bruylant (avec C. Blumann, Hélène Gaudin, Fabrice Picod), *La justice administrative en Europe*, avec l'Observatoire des Mutations Institutionnelles et Juridiques aux Presses universitaires de France ; *Les Communautés et l'Union européennes face aux défis de l'élargissement* à La Documentation française (avec Christophe Geslot) ; *L'autorité des décisions de justice constitutionnelles et européennes sur le juge administratif français*, L.G.D.J (1^{er} Prix de thèse du Groupe européen de droit public, Spetsès ; Subvention du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche).

Ses principaux thèmes de recherche sur lesquels il a publié plus d'une centaine d'études portent sur les libertés et les droits fondamentaux; les Droits de l'Homme; les rapports entre les ordres et les systèmes juridiques notamment dans l'espace européen à travers la protection des Droits de l'Homme; l'articulation des disciplines juridiques; l'europanisation, l'internationalisation et la constitutionnalisation du droit.

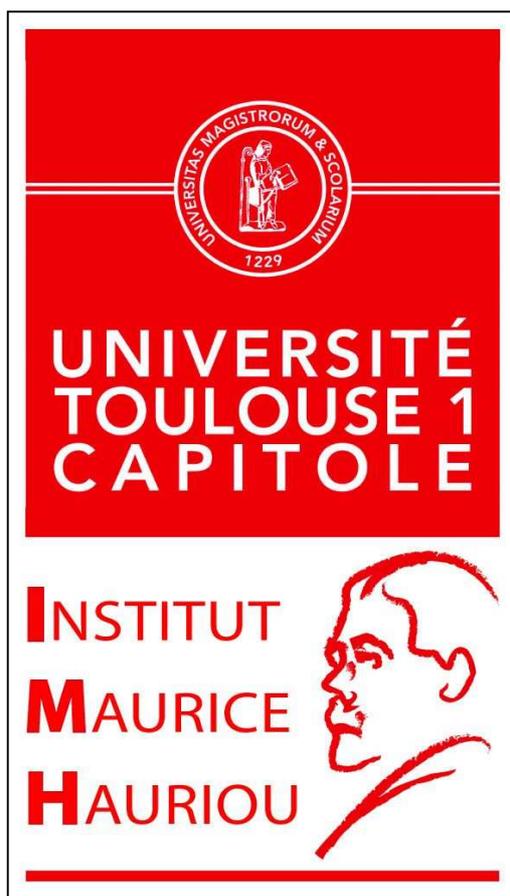
Il est membre de la Commission nationale consultative des Droits de l'Homme et du Conseil supérieur de la Recherche et de la Technologie.

Il est membre élu du Conseil d'administration de l'Institut international des Droits de l'Homme.

Il préside l'Institut pour le Droit des Libertés.

Il prépare actuellement la publication du Tome 1 des *Grands arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne* aux éditions Dalloz avec Marc Blanquet, Hélène Gaudin, Francette Fines et d'un manuel de *Droit européen des droits de l'Homme* chez Hachette Supérieur.

Daïdou BALDE a rejoint l'IMH. Sa thèse intitulée, « La justice pénale internationale et les conflits en Afrique », est co-dirigée par Monsieur le professeur Jean-Marie CROUZATIER et par Monsieur le professeur M.BADJI de l'université Cheikh Anta Diop à Dakar (Sénégal).



Responsables de la publication :

Xavier BIOY, Emilie DELNOTT GARNIER

Maquette, mise en page :

Emilie DELNOTT GARNIER